République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ONRAC
Office National de Recouvrement des Avoirs Criminels

COMMUNIQUE DE PRESSE

VENTE AUX ENCHERES DE L'ONRAC :

Première vente aux enchères des biens saisis et confisqués

Le 19 janvier 2022

L'Office national de recouvrement des Avoirs criminels (ONRAC) organise, le jeudi 19 janvier 2023 de 9 heures à 17 heures au Musée des Civilisations noires de Dakar, sa première vente publique aux enchères, de biens saisis ou confisqués dans le cadre d'une procédure pénale.

Plus d'une cinquante de biens constitués de véhicules de luxe, de motos, de téléphones portables, de téléviseurs, d'ordinateurs portables high tech et bien d'autres lots, seront proposés à la vente.

Une visite préalable des véhicules et motos en vente, sera organisée le mardi 17 janvier de 11 heures à 13 heures, au Musée des Civilisations noires. L'ensemble des biens seront exposés le jour de la vente.

L'organisation de cette vente, huit (8) mois après le démarrage effectif des activités de l'ONRAC, entre dans le cadre de l'exercice de sa mission principale de gestion et de recouvrement des avoirs saisis ou confisqués. L'office exécute ainsi les décisions de justice ordonnant l'aliénation ou la destruction des biens concernés, selon le cas, tout en contribuant à l'effort de mobilisation des ressources budgétaires de l'État.

Cette opération, au-delà de la matérialisation de l'effectivité des décisions de justice, quant à la confiscation, tout au moins est une preuve de la mise en œuvre de l'une des innovations majeures introduites par la loi n° 2021-34 du 23 juillet 2021 modifiant la loi n° 65-61 du 21 juillet 1965 portant Code de Procédure pénale qui, promeut surtout, pour les infractions relevant de la criminalité organisée, la dépossession temporaire ou définitive du délinquant ou criminel, de tout ou partie de son patrimoine.

Cette réforme du Code de procédure pénale corrélativement à celle du Code pénal, contribuent également à la lutte contre la criminalité organisée, y compris la criminalité économique et financière.

Contact :
Aissatou SANE
Directrice communication de l'ONRAC
aissatou.sane@onrac.sn

Onrac ONRACSenegal